

SITUATION (cocher)

- ☐ Nouvel·le adhérent·e ☐ Retraité·e
- ☐ Instituteur·trice
- ☐ PE Classe normale ☐ PE Hors-classe
- ☐ PE classe exceptionnelle
- ☐ PE Stagiaire ☐ Étudiant·e
- ☐ Psy-EN classe normale ☐ Psy-EN HC ☐ Psy-EN classe ex
- ☐ AESH ☐ Contractuel·le
- ☐ Adjoint·e ☐ Directeur·trice / nombre de classes ☐
- ☐ Titulaire remplaçant·e ☐ Titulaire de secteur
- ☐ Ens. spécialisé·e (préciser) :
- ☐ Temps partiel%
- ☐ Autres situations (CLM, CLD, préciser) :

École de rattachement :

.....

Date de titularisation :/...../.....

Échelon : Depuis le/...../.....

Nom

Prénom

Adresse perso :

.....

Né·e le :/...../..... tel :

Mail perso (autre que mail professionnel, si possible)

.....

Prendre soin
de l'école
publique, c'est
bâtir une société
durable.



Je me syndique à la FSU-SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'éducation, au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U.

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Informatique et Liberté : La FSU-SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des Commissions et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés conformément aux articles 26 et 27 de la Loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant à la FSU-SNUipp .

Choix de paiement :

☐ Par chèque (s), à l'ordre de la FSU-SNUipp (le dernier sera déposé en juin 2026)

☐ Par **prélèvements en 10 fois**, le 5 de chaque mois (d'octobre à juin 2025)

J'autorise la FSU-SNUipp 17 à mettre en place un prélèvement récurrent. (votre accord sera demandé chaque année)

Montant de la cotisation annuelle (année scolaire) :

Voir au verso.

N'oubliez pas les majorations éventuelles !

.....€

Date :

Signature :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Identité du payeur, Titulaire du compte :

☐ Mme ☐ M. Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées bancaires - Désignation du compte à débiter

BIC

IBAN

Merci de joindre un RIB / RIP / RICE

FSU-SNUipp 17

Identifiant créancier :

FR7611706440244275420800080

En signant ce mandat, vous autorisez la FSU-SNUipp17 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSU-SNUipp. Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessous, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/80 de la Commission Informatique et Libertés. La présente demande est valable jusqu'à annulation du débiteur. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à, le 2 0

N'oubliez pas de signer et de joindre un RIB comportant les mentions BIC-IBAN.

Signature :

Adhésion pour 2025 –2026

Echelon	cotisation	coût réel*
PE Classe Normale		
1	90	30,74
2	136	46,39
3	140	47,67
4	145	49,40
5	151	51,20
6	156	52,98
7	161	54,83
8	178	60,38
9	191	64,84
10	204	69,32
11	221	75,21
PE Hors Classe		
1	189	64,12
2	202	68,78
3	220	74,65
4	238	81,01
5	254	86,41
6	268	91,25
7	273	92,93
PE Classe Exceptionnelle		
1	232	78,87
2	245	83,26
3	262	89,00
4	284	96,59
1er chevron	305	103,53
2e chevron	316	107,58
3e chevron	332	113,02

AESH, étudiant·es, contractuel·les		
tarif unique	35	11,90
psy-en stagiaires		
tarif unique	100	34,00

Suppléments / Indemnités		
dir. SEGPA	30	10,20
dir 10 cl et +, DEA, Psy-EN	20	6,80
dir 5 à 9 cl	17	5,78
dir 4 cl	15	5,10
dir 2 à 3cl	12	4,08
dir 1cl	8	2,72
PE SEGPA/ULIS coll lyc/ESMS	12	4,08
PE ULIS/ EREA/ UPE2A	10	3,40
CPC	8	2,72
PEMF	10	3,40
Suppléments / Ed. prioritaire		
REP	10	3,40
REP+	17	5,78

Retraité·es / pension		
-1200	78	26,52
1 200 à 1 499	105	35,80
1 500 à 1 999	137	46,41
2 000 à 2 499	176	59,67
2500 et +	215	72,93

- * Pour défendre nos droits et ceux de nos élèves.
- * Pour changer l'école et la société.
- * Pour partager des valeurs de solidarité
- * Parce que, ensemble, nous sommes plus intelligent·es, plus constructif·ves
- * Parce-que, collectivement, nous sommes plus fort·es, plus efficaces
- * Parce que la FSU-SNUipp17 vous informe, vous écoute
- * Parce que vous faites confiance aux représentant·es de la FSU-SNUipp17 qui vous défendent et vous accompagnent.

*** 66 % de la cotisation déductible des impôts, remboursable si vous n'êtes pas imposé·e.**

Voir en 3eme colonne ce que vous coûte réellement votre adhésion après déduction

Temps partiel : cotisation à calculer au prorata de la cotisation à plein traitement (minimum 90 €)

Congé parental, disponibilité, CLM, CLD : 90 €

Congé formation : 85% de la cotisation plein traitement

Les taux de cotisation sont revus chaque année par le Conseil Syndical au regard des salaires, des indemnités et des primes.

En 2025, pas d'augmentation !

**Se syndiquer ?
Une vraie bonne idée !**



**Militez et prenez part à la vie démocratique de
VOTRE syndicat en participant aux Conseils Syndicaux.**

**Je soussigné·e..... me déclare candidat·e
pour intégrer le conseil syndical de la FSU-SNUipp17.**

Date et signature :

Info / Caisse de grève

Notre Conseil syndical a voté en 2023 un prélèvement de 5 € sur chaque cotisation pour alimenter la caisse de grève.
Votre cotisation ne bouge pas !

Vous pouvez verser un don supplémentaire à cette caisse en ajoutant le montant libre à votre cotisation au verso.

Par exemple en arrondissant au dessus !

Elle entrera dans la déduction fiscale sur les revenus 2026.